

# Quelques commentaires sur les comparaisons entre pays pour ce qui est de la pauvreté

ANDREA VIGORITO<sup>1</sup>

*Du fait que les études sur la pauvreté suscitent beaucoup de controverses, certains des problèmes qui découlent de l'établissement de mesures internationales sont les mêmes que ceux rencontrés lorsque les pays établissent des seuils de pauvreté nationaux. La Banque mondiale a préconisé de faire ces comparaisons en fonction de la consommation ou du revenu et, en particulier, a établi un seuil d'un dollar par jour et par personne, sur la base de la parité du pouvoir d'achat de 1985. Bien qu'il puisse être utile de recourir à des mesures basées sur le revenu, celles-ci à elles seules sont insuffisantes, car les concepts de la pauvreté deviennent de plus en plus complexes et multidimensionnels. Il y a à présent un large consensus à propos du fait que l'accès à la santé et à l'éducation est tout aussi important que le revenu et que dans l'avenir, le consensus inclura probablement le renforcement des capacités et la participation à la vie citoyenne.*

## Introduction

Le propos de cet article est de mettre en évidence certains problèmes qui se font jour lorsque l'on compare les taux de pauvreté entre pays et en particulier, lorsque l'on tente d'établir une base commune à partir de laquelle faire ces comparaisons. Nombre de ces problèmes ont été largement traités par des spécialistes du sujet. Nous examinerons, en particulier, si le seuil proposé par la Banque mondiale d'une parité du pouvoir d'achat (PPA) d'un dollar US de 1985 – le seuil de pauvreté international actuellement le plus largement diffusé – est un indicateur convenable de la pauvreté dans divers pays.

Ce débat a été organisé en quatre sections. La section I débattrait de la pertinence de l'établissement d'un seuil de pauvreté international. La section II se concentrera sur l'analyse du contexte dans lequel il est indiqué de faire des comparaisons sur le bien-être entre pays et le débat relatif aux dimensions multiples de la pauvreté sera réexaminé. La section III examine dans quelle mesure il est possible de prendre en compte l'incidence de la pauvreté à l'aide d'une mesure unique et remet en cause les limites de l'espace revenu pour évaluer le bien-être des populations. La section IV suggère qu'un effort devrait être fait pour choisir une large gamme d'indicateurs afin de classer les pays en fonction de nombreux critères différents et écarte l'idée d'uni-multidimensionnalité. Le travail de collecte de données de Contrôle Citoyen, en particulier, pourrait être utilisé pour renforcer les efforts dans cette direction.

## I. Pourquoi établir un seuil de pauvreté international ?

L'établissement des seuils de pauvreté nationaux joue un rôle important dans la formulation des politiques économiques et sociales. A cet égard, Atkinson (1993) a

---

<sup>1</sup> L'auteur est titulaire d'une maîtrise en économie de la London School of Economics. Elle travaille actuellement en qualité de chercheur et de professeur à l'Institut d'économie, faculté des sciences économiques, Université de la République (Uruguay). Ses principaux domaines de recherche sont la pauvreté et les inégalités économiques.

proposé de considérer l'existence des seuils de pauvreté en tant qu'institutions et a rendu compte du rôle pertinent qu'ils jouent dans l'évaluation de la performance sociale d'un pays dans le temps. Mais est-il approprié d'étendre ce raisonnement à l'échelle internationale et partant, l'établissement d'un seuil de pauvreté mondial aidera-t-il dans l'évaluation des efforts déployés pour réduire la pauvreté, comme le proposent, par exemple, les Objectifs de développement du Millénaire ? Sans entrer dans un débat sur la pertinence d'un objectif particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, les problèmes découlant de l'établissement d'un seuil de pauvreté international unique seront examinés. Du fait que les études sur la pauvreté suscitent beaucoup de controverses, certains de ces problèmes sont les mêmes que ceux rencontrés lorsque les pays établissent des seuils de pauvreté nationaux.

Comparer la pauvreté d'un pays à l'autre peut servir plusieurs fins, de l'évaluation des conditions de vie des populations de diverses régions ou pays à l'affectation des ressources de l'aide financière internationale. Toutefois, la concentration des efforts en vue d'identifier les pauvres se fait souvent sans beaucoup de discussion sur les concepts implicites à la comparaison des niveaux de bien-être individuel, car la plupart des études soit contribuent aux controverses de politique, soit se concentrent sur la conception effective des politiques.

Explicites ou non, la préparation de comparaisons internationales sur la pauvreté entre pays nécessite l'établissement de divers critères comme point de départ. Il faut, en particulier, décider du point de savoir s'il est nécessaire et possible d'établir un seuil de pauvreté commun par rapport auquel tous les pays peuvent être comparés et en déterminer les caractéristiques.

Kanbur (2001) a soutenu de manière très pertinente, que l'idée de compter les pauvres du monde sur la base d'un seuil commun pourrait être considérée comme « l'approche du ministère des finances » qui reflète la préoccupation de nombre d'institutions concernant la conception des politiques de lutte contre la pauvreté. Toutefois, cette préoccupation n'est pas perçue de la même manière par la société civile et mène à des confrontations, car il y a des variations dans les perspectives et les calendriers en matière de comparaison. Du point de vue des organes internationaux, et en particulier des institutions financières internationales, l'établissement de classements internationaux est pertinent. Toutefois, les classifications établies sur la base d'un seuil de pauvreté unique simplifient nécessairement la réalité et ignorent de nombreux facteurs qui sont importants quand ils sont perçus d'un point de vue national ou d'une perspective de la société civile.

A cet égard, la Banque mondiale a préconisé de faire ces comparaisons en fonction de la consommation ou du revenu et en particulier, a établi un seuil d'un dollar par jour par personne, sur la base de la parité du pouvoir d'achat de 1985.<sup>2</sup> Appuyant ce point de vue, Ravallion (2002) a écrit que le recours aux seuils nationaux pour procéder à des comparaisons internationales revient à traiter différemment des personnes ou des ménages ayant des taux réels de consommation similaires. Ravallion reconnaît également que ce seuil de pauvreté extrême de la Banque mondiale est une évaluation prudente, car des personnes qui sont considérées comme pauvres selon les normes nationales ne sont pas considérées comme tels quand l'on utilise ce seuil de pauvreté. Même quand on se met d'accord sur le recours à des seuils de pauvreté comparatifs, ces seuils devraient-ils être

---

<sup>2</sup> La méthodologie qui sert à établir le seuil de pauvreté international de la Banque mondiale est décrite dans divers documents, entre autres, Banque mondiale (2000). Fondamentalement, il découle d'une étude des seuils de pauvreté nationaux dans plus de 30 pays, en prenant ceux qui correspondent aux pays les plus pauvres.

absolus ou relatifs ? A cet égard, la question est de savoir si une mesure internationale de la pauvreté devrait tenir compte du manque absolu de revenu ou de l'inégalité de revenu. Ravallion montre clairement que la Banque mondiale a préparé des mesures de la pauvreté relatives qui reposent toujours sur un seuil de pauvreté international commun.

En outre, Ravallion indique également que lorsqu'ils analysent des régions ou des pays, les experts de la Banque mondiale ne se servent pas de ces estimations internationales, mais s'appuient sur les seuils de pauvreté nationaux, ce que l'on peut remarquer dans les rapports pays préparés par cette institution.

Une des critiques adressée au seuil de pauvreté de la Banque mondiale est qu'il ne correspond ni à un panier de capacités ni à un panier de besoins (voir par exemple, Pogge et Reddy, 2002). Mais le simple fait d'établir un panier international de produits alimentaires de base s'avérerait une tâche très difficile, en particulier si l'on considère la diversité entre région dans la satisfaction des besoins nutritionnels et caloriques. Tout critère de ce type entraînerait nécessairement l'établissement de paniers de différentes valeurs monétaires dans différents pays. Transformer le panier de produits alimentaires en seuil de pauvreté générerait également de nouveaux problèmes, car les prix relatifs des produits non alimentaires varient de manière significative d'un pays à l'autre.

En Amérique latine, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a choisi une voie intermédiaire, car ses estimations sur la pauvreté se font en fonction des paniers nationaux de produits alimentaires de base, établis à partir des enquêtes sur les dépenses ou provenant des paniers types selon le pays, puis sont multipliées par le coefficient commun d'Orshansky pour obtenir les seuils de pauvreté régionaux (CEPALC, 2000). Cette méthodologie qui tente d'harmoniser des habitudes nationales avec des critères de comparabilité internationaux a également été remise en cause au niveau régional, en raison du fait que le coefficient d'Engel a été fixé de manière apparemment arbitraire à 0,5, bien que cette valeur découle de la recherche antérieure faite par l'organisation.

Le seuil de la Banque mondiale semblerait probablement faible dans les régions à revenu intermédiaire, ayant des niveaux de pauvreté et inégalités de revenu élevés, comme c'est le cas pour l'Amérique latine, qualifiée de région la plus inégalitaire au monde, en particulier pour ce qui est de son PIB par tête d'habitant. Bien que la proportion de personnes vivant en-dessous de ce seuil en Amérique latine soit probablement plus faible que dans de vastes zones de l'Asie et de l'Afrique, il existe néanmoins des problèmes de malnutrition sévère dans la région et le coût des paniers de produits alimentaires de base établi par de nombreux pays excède le seuil de la Banque mondiale. Un seuil extrêmement faible identifiera certes les régions et les pays où une très grande pauvreté sévit, mais omettra souvent d'autres zones où sévit une pauvreté moins sévère, mais toujours problématique. Pour reconnaître ces cas moins extrêmes, nous devons recourir à des mesures ou à des indices supplémentaires.

En outre, l'établissement d'un seuil commun en termes de revenu ou de dépenses ne tient pas compte des larges différences, entre pays, dans le coût et l'accès à divers services. Ainsi, si l'accès à la santé publique, au logement et à l'éducation diffère d'un pays à l'autre, des variations considérables seront également notées dans les besoins non satisfaits. Dans leur étude comparative sur des pays relativement similaires de l'Union européenne, en particulier le Royaume-Uni et la France, Gardiner *et al.* (1995) montrent les problèmes sérieux qui se posent lorsque l'on tente de comparer le revenu et d'analyser les impacts des différents systèmes de

santé et de logements sur ces comparaisons. Leurs résultats montrent qu'une estimation correcte de ces coûts a mené à des classements différents dans les pays européens qu'ils ont examinés. Il faut garder cette observation en tête lorsque l'on procède à des comparaisons uniquement en fonction du revenu ou des dépenses.

L'évaluation de la pauvreté dans de nombreux pays a évolué vers une conception de la pauvreté plus large que le simple manque de revenu, y compris l'idée générale – mais parfois vague – d'exclusion sociale. Les efforts déployés par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), cristallisés dans l'indice de développement humain, mettent également en évidence l'élargissement des dimensions utilisées pour évaluer la performance des différents pays (voir par exemple, PNUD, 2002). A mesure que les concepts de la pauvreté s'élargissent et deviennent plus complexes, quel intérêt y a-t-il encore à simplifier des indices et des classements ? Il est certes vrai qu'il existe un lien fort entre l'exclusion sociale et la pauvreté, mais le concept d'exclusion sociale peut être valable pour des groupes dont le revenu ne présente pas de différences significatives.

Afin d'obtenir des comparaisons plus éclairantes, il pourrait être utile d'évaluer en même temps les classements internationaux de la pauvreté et l'évolution de la pauvreté mesurée par les seuils nationaux. Les critères de mesure de la pauvreté diffèrent d'une région à l'autre. Si dans tous les pays des Amériques, les seuils de pauvreté absolue sont utilisés, en Europe, la pauvreté est le plus souvent mesurée à travers les seuils de pauvreté relative qui découlent de l'idée qu'après avoir réalisé une satisfaction raisonnable des besoins de base, la préoccupation principale est de réaliser l'accès aux ressources de la société.

Le revenu et la consommation sont des variables difficiles à mesurer, en particulier dans les pays en développement, et la Banque mondiale a contribué au développement d'instruments et de méthodologies de mesure correctifs. La qualité des données sur le revenu varie de manière significative d'un pays à l'autre car les enquêtes sur les ménages se servent de critères différents, couvrent des domaines différents et incluent des sources de revenu différentes. Les populations de pays différents ont également des propensions différentes à faire des sous-évaluations.

En outre, le fait de n'utiliser que le revenu actuel est une source d'erreur très importante, en particulier chez les pauvres, dont le revenu est très instable ; dans de nombreux pays, la totalité ou la quasi totalité du revenu des pauvres est en nature. Bien qu'il soit donc recommandé d'utiliser la consommation comme indicateur plus fiable, en pratique, dans de nombreux pays, on se sert toujours du revenu, parce que les pays ne collectent pas de données périodiques sur la consommation.

De plus, un débat est en cours sur la précision de la méthodologie utilisée par la Banque mondiale pour fixer les seuils de pauvreté internationaux. Pogge et Reddy (2002) remettent en cause divers aspects de ces estimations et, en particulier, la manière dont les indicateurs de la parité du pouvoir d'achat sont utilisés. Ces auteurs critiquent le fait que dans l'élaboration de ces indices, la Banque mondiale se serve du prix de tous les biens de consommation, pas seulement de ceux consommés par les pauvres. Ceci découle du fait que les prix relatifs varient considérablement d'un pays à l'autre, en particulier les prix des biens commercialisables et non commercialisables. Les premiers ne varient pas de manière significative d'un pays à l'autre, les autres si. Selon Pogge et Reddy (2002), la parité du pouvoir d'achat est estimée en pondérant les prix incorporés dans l'indice par la consommation moyenne. Ainsi, les comparaisons internationales devraient reposer sur les biens et services consommés par les pauvres et non sur tout autre type de bien. En raison de cette option méthodologique et du fait des changements récents intervenus dans la

procédure d'estimation, les taux de pauvreté sont très sous-estimés et les tendances de la pauvreté sont trompeuses. Les auteurs considèrent qu'il serait possible de faire des comparaisons internationales de la pauvreté plus exactes en corrigeant l'estimation de la parité du pouvoir d'achat. De plus gros efforts sont nécessaires dans cette direction.

Dans sa réponse à Pogge et Reddy, Ravallion (2002) reconnaît que les estimations de la parité du pouvoir d'achat présentent des problèmes sérieux et qu'elles devraient tenter de refléter la consommation des ménages à faible revenu dans la répartition, mais ne considère pas que les propositions méthodologiques de Pogge et Reddy mèneraient à de meilleures estimations de la pauvreté. Il considère, en particulier que la méthodologie de calcul de la parité du pouvoir d'achat proposée par Pogge et Reddy présente des problèmes sérieux.

## II. Les dimensions multiples de la pauvreté

Kanbur (2001) souligne que, contrairement à la tendance il y a 25 ans, il y a à présent un large consensus en ce qui concerne le fait que l'accès à la santé et à l'éducation est tout aussi important que le revenu et que dans l'avenir, le consensus s'étendra probablement au renforcement des capacités et à la participation à la vie citoyenne.

Pour cette raison, la méthode fondée sur le revenu doit être complétée par d'autres dimensions, en prenant en compte la qualité de vie des ménages ou des individus, du fait que tous les individus n'ont pas le même taux de conversion du revenu en ce que Sen (1992) a appelé les *fonctionnements* – *functionings*. Ce concept renvoie au fait que les opportunités d'égalité seules ne sont pas suffisantes comme mécanismes pour réaliser l'équité et éradiquer la pauvreté. Ainsi les *fonctionnements* sont les capacités de l'individu à tirer profit des opportunités dans différents domaines (être bien nourri, accès aux services de santé, au logement, etc.).

Dans cette approche, il apparaît que la relation entre le revenu et les capacités est variable en tant que paramètre, entre communautés, entre familles et même entre individus de la même famille. Ceci repose sur deux éléments. En premier lieu, il y a des variations en fonction des différences d'âge, de genre, de rôles sociaux, de situation géographique du ménage, et d'autres variables sur lesquelles l'individu peut ou avoir ou ne pas avoir de contrôle. En second lieu, il peut exister des difficultés particulières dans la conversion du revenu en *fonctionnements* ; il est probable que des personnes ayant des capacités et des besoins différents ont besoin de montants de revenu différents pour réaliser les mêmes buts et l'inégalité peut être plus forte que perçue si on ne considère que le seul espace du revenu.

Ces considérations mettent en évidence le fait que l'identification des pauvres exclusivement par la méthode du revenu ignore des dimensions qui peuvent être très pertinentes lorsque l'on définit l'accès de l'individu aux ressources disponibles, en particulier quand l'on tente de faire des comparaisons internationales.

*« Si nous passons à l'analyse de la pauvreté, l'identification d'une combinaison minimale de capacités de base peut être une bonne manière de présenter le problème de l'évaluation et de la mesure de la pauvreté. Ceci peut mener à des résultats très différents de ceux obtenus lorsque l'on se concentre sur le fait que le revenu est un critère inadéquat pour identifier les pauvres. La conversion du revenu en capacités de base peut considérablement varier entre les individus et*

*aussi entre les diverses sociétés, de sorte que la possibilité de réaliser des niveaux minimaux acceptables de capacité de base peut être associée à différents niveaux de revenu adéquat minimal. Le concept de pauvreté concentré sur le revenu, sur la base de la spécification du revenu dans un « seuil de pauvreté » qui ne varie pas entre individus, peut être très erroné dans l'identification et l'évaluation de la pauvreté. » (Sen, 1996, p. 68)*

Toutefois, ceci ne revient pas à rejeter l'idée d'établir un seuil de revenu. En fait :

*« Du fait que le revenu n'est pas désiré en tant que tel, toute notion de pauvreté basée sur le revenu doit renvoyer directement ou indirectement aux objectifs fondamentaux qui promeuvent le revenu dans sa fonction de moyen [et non comme une fin]. De fait, dans les études sur la pauvreté qui font référence aux pays en développement, le revenu dans le « seuil de pauvreté » est fréquemment dérivé de manière explicite d'une référence aux normes nutritionnelles. Une fois que l'on a reconnu que la relation entre le revenu et les capacités varie entre communautés et entre individus de la même communauté, on considérera que les niveaux acceptables minimaux de capacités sont variables : ils dépendront des caractéristiques personnelles et sociales. Toutefois, si des capacités minimales peuvent être réalisées au moyen du relèvement du niveau de revenu (étant donné les caractéristiques personnelles et sociales dont dépendent les capacités), il sera possible (pour les caractéristiques sociales et personnelles spécifiées) d'identifier un revenu adéquat minimal pour réaliser des niveaux minimums acceptables de capacité. Une fois que cette correspondance a été établie, le point de savoir si la pauvreté est définie en termes de manque de capacité de base ou d'incapacité à obtenir le revenu minimum adéquat correspondant n'aura plus d'importance.*

En outre, dans la comparaison qu'il fait entre l'Inde et la Chine, Sen montre clairement comment les deux pays ayant un PIB similaire accusent de larges différences en termes de capacités de base pour la survie et l'éducation, ce qui attire également notre attention sur les limites des comparaisons unidimensionnelles.

## **II. Pourquoi recourir au revenu ?**

L'analyse de la pauvreté et de l'inégalité faite par les économistes s'est essentiellement concentrée sur le revenu et la consommation et a prêté peu d'attention à d'autres idées concernant la pauvreté vers la fin du 20<sup>ème</sup> siècle. Dans son analyse des origines des études sur la pauvreté, Ruggeri-Laderchi (2000) suggère que ce manque de conceptualisation est typique des études sur la pauvreté préparées par les économistes depuis la naissance de ce domaine de recherche en Grande-Bretagne, au 19<sup>ème</sup> siècle. Selon son interprétation, le manque d'intérêt dans des définitions alternatives de la pauvreté est lié à la vision positiviste qui prédomine dans les premières analyses sur la pauvreté, en particulier dans les études de Rowntree et Booth, qui se préoccupaient davantage de faire des estimations sur la pauvreté et de trouver des mécanismes pour la réduire que de remettre en cause les idées sur la nature de la pauvreté.

Pour de nombreux utilisateurs et producteurs des études sur la pauvreté, le revenu incorpore d'autres dimensions du bien-être ou du moins, on considère que le manque de revenu est suffisamment corrélé à au dénuement dans d'autres dimensions pour qu'il puisse servir de bon raccourci. En outre, dans des régions où la pauvreté et l'inégalité atteignent des niveaux extrêmes et s'aggravent, on peut comprendre que des approches imparfaites telles que les seuils de pauvreté basés

sur la consommation et des comparaisons du bien-être fondées sur le revenu soient considérés par un grand nombre de personnes comme des raccourcis suffisamment adéquats pour traiter des problèmes les plus aigus.

Toutefois, des études empiriques menées par Ruggeri-Laderchi pour le Pérou et le Chili mettent en évidence le fait que les autres dimensions de la pauvreté ne sont pas cohérentes avec le revenu dans tous les cas. On peut tirer la même conclusion de la myriade d'études qui dressent un tableau des besoins de base et de la pauvreté de revenu ou même de l'Indice de développement humain du PNUD.

Il faudrait prendre en considération le fait que, selon les économistes, le revenu est une variable très attractive parce que sur le plan conceptuel, elle est plus facile à lier à une analyse classique de l'évolution économique, ce qui permet de lier l'évolution de la pauvreté et de l'inégalité au reste de l'économie, en particulier à l'évolution du marché du travail. En raison de cette possibilité, il est plus facile de tirer des conclusions de politique de l'analyse de la pauvreté (Rius et Vigorito, 2000).

En outre, l'impératif rigoureux de la quantifiabilité est satisfait par le revenu, qui peut être traité comme une variable continue. Cette différence entre le revenu et d'autres variables qui peuvent être utilisées pour quantifier la pauvreté est très importante. La complexité des techniques disponibles pour appliquer les indicateurs de revenu de base contribue également à donner une impression d'objectivité qui semble si essentielle pour légitimer l'analyse économique dans de nombreux domaines (Rius et Vigorito, 2000).

#### **IV. Vers des évaluations multidimensionnelles de la pauvreté**

Les paragraphes ci-dessus mettent l'accent sur la nécessité de considérer la multiplicité des espaces où les besoins de la population du monde se manifestent lorsque l'on tente d'évaluer les niveaux de pauvreté. Il pourrait certes être utile de recourir à des mesures fondées sur le revenu, mais ces mesures à elles-seules sont insuffisantes, car les concepts de la pauvreté deviennent plus complexes et plus multidimensionnels, comme le soutient Kanbur (2001). En retour, les études qui montrent que la classification des pays varie en fonction de différents types de besoins mesurés plaident également en faveur du recours à une multiplicité d'indicateurs pour évaluer une performance comparative. Très souvent, ces résultats contredisent les souhaits des décideurs pour qui les classifications unidimensionnelles sont plus simples et donc plus attractives.

Il ne faudrait certes pas renoncer à tenter de faire des comparaisons internationales dans l'espace du revenu, mais les classifications de pays ne peuvent considérer exclusivement le revenu. L'inclusion d'autres indicateurs donne un tableau plus réel que le recours à une mesure unique, universelle, de la pauvreté absolue. Les efforts déployés par *Contrôle Citoyen* dans la collecte et la publication d'informations devraient, conjointement avec d'autres sources de données internationales, contribuer à générer des classifications plus riches, aboutissant à la systématisation et à la production de nouveaux indicateurs des plus utiles. Ainsi, les dimensions de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, de la malnutrition, de l'espérance de vie à la naissance et de la répartition du revenu, considérées ensemble, constituent un bon point de départ pour décrire l'évolution et le niveau actuel des conditions de vie dans les pays en développement.

#### **Bibliographie**

- A.B. Atkinson (1993) , *The institution of an official poverty line and economic policy*, WSP/98, STICERD, London School of Economics.
- A. Rius et A. Vigoreto (2000), "Sen meets the marketplace of ideas : The Capability Approach and poverty research in Latin America", communication présentée lors du séminaire *An operationalisation of Sen's capabilities approach*, Cambridge University.
- A. Sen (1992), *Inequality re-examined*, Cambridge University Press.
- A. Sen (1996), "Vidas y capacidades" in M. Nussbaum et A. Sen (eds) *La calidad de vida*, Fondo de Cultura Economica, Mexique DF.
- A. Sen (1999), *Development as freedom*, New York : Anchor Books, Random House.
- C. Ruggeri-Laderchi (1999), *The many dimensions of deprivation in Peru : theoretical debates and empirical evidence*, Document de travail N° 29, Queen Elizabeth House, University of Oxford.
- C. Ruggeri-Laderchi (2000), *The monetary approach to poverty : a survey of concepts and methods*, Document de travail N° 58, Queen Elizabeth House, University of Oxford.
- Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) (2000), *Panorama Social de América Latina*, Santiago, Chili.
- K. Gardiner, J. Hills, J. Fallkingham, V. Lechene et H. Sutherland (1995), *The effects of differences in housing and health care systems on international comparisons of income distribution*, WSP/110, STICERD, London School of Economics.
- M. Evans, S. Paugam et J. Prélis (1995), *Chunnel Vision : poverty, social exclusion and the debate on social welfare in France and Britain*, Document de discussion WSP/115, STICERD, Londo School of Economics.
- M. Ravallion (2002) *How not to count the poor ? A response to Reddy and Pogge*, mimeo, [www.socialanalysis.org](http://www.socialanalysis.org).
- R. Kanbur (2001), *Economic policy, distribution and poverty : the nature of disagreements*, document de travail, Cornell University
- T. Pogge et S. Reddy (2002), *How not to count the poor ?* mimeo, [www.socialanalysis.org](http://www.socialanalysis.org).
- Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) (2002), *Rapport sur le développement humain 2002*.
- Banque mondiale (1999), *Rapport sur le développement dans le monde 1999/2000*.
- Banque mondiale (2000), *Indicateurs de développement dans le monde 2000*.